

Le parti de Maurice Kamto estime que cette convocation est politique et injustifiée.

Me Fabrice Tchoumen, militant du MRC, est convoqué au commissaire central de la ville de Nkongsamba le 24 août 2020. Il lui est reproché d'avoir abrité à son domicile une réunion politique sans autorisation préalable du sous-préfet.

Le mis en cause, qui est par ailleurs avocat au barreau du Cameroun et membre du conseil des militants du MRC, indique avoir eu une discussion avec les militants de la formation politique à son domicile après l'interdiction par le Sous-préfet de la réunion initialement prévue au siège du parti à Nkongsamba le 15 Août dernier.

Le MRC lui, parle d'un acharnement contre ses militants.